

ASSEMBLEE NATIONALE

16 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

AMENDEMENT

N° 60

présenté par
M. Yves COCHET, Mme BILLARD et M. MAMÈRE

ARTICLE PREMIER SEPTIES D

Supprimer cet article

EXPOSE SOMMAIRE

Cet article supprime une mesure importante prévue dans l'article 25 de la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996, sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, à savoir un rapport régulier sur l'évolution de la fiscalité des énergies fossiles.